



REGLEMENT CHALLENGE FUTSAL U13

PHASE QUALIFICATIVE

Saison 2018 / 2019

Article 1 : Organisation

Le district des Landes organise la phase qualificative départementale du Challenge FUTSAL U13.

Le club support se charge de faire appliquer le règlement précisé ci-dessous.

Article 2 : Composition des équipes

Les joueurs et joueuses de chaque équipe doivent être licenciés(es) et régulièrement qualifiés(es) pour évoluer dans la catégorie " U13".

La présentation des licences sera exigée et remises en dépôt au club organisateur qui en effectuera le contrôle.

Chaque équipe pourra aligner 10 joueurs ou joueuses, 5 titulaires et 5 remplaçants(es).

Tous(tes) les joueurs ou joueuses inscrits(es) sur la feuille de match (**devront obligatoirement participer à chaque rencontre**).

Article 3 : Encadrement

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur licencié.

Sur le banc ou au bord de la touche seront autorisés :

Un éducateur licencié, un dirigeant licencié et les remplaçants inscrits sur la feuille de match

Article 4 : Système de l'épreuve

Les 30 équipes inscrites sont réparties comme suit :

- 2 plateaux (2 week-end) pour la phase qualificative + 1 finale du 2 Mars 2019 dans les arènes de Poyanne.
- **12 qualifiées pour la finale**

Article 5 : Classement

Un classement sera établi par addition de points cumulés match après match en fonction du barème suivant et au prorata des matches joués :

- 3 points pour un match gagné
- 1 point pour un match nul
- 0 point pour un match perdu

Lors du classement final, en cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, il est tenu compte de :

- 1) **l'Epreuve de jonglerie comptabilisée uniquement sur un joueur désigné par l'éducateur** (problème de temps pour faire jongler tout le monde - PD PG T et 1 seul essai).
 - Les éducateurs doivent réaliser l'épreuve de jonglerie avant de débiter les rencontres et mentionner les résultats sur la feuille de match (voir détail sur la feuille de plateau)

ARTICLE 6 : Règlement

VOIR DANS LE GIFE « GUIDE INTERACTIF DU FOOTBALL DES ENFANTS »

- *Cliquer sur l'item « FORMES DE PRATIQUE »*

a) « ACTIONS PONCTUELLES »

▪ « FUTSAL »

• « ORGANISATION »

- « COMMENT ORGANISER UN RASSEMBLEMENT »
- « ESPACE DE JEU »
- « LOIS DU JEU »
- **A Noter : la passe en retrait au gardien est autorisée mais il n'a pas la possibilité de la prendre à la main, jeu au pied uniquement.**
- **La relance du gardien à la main ne doit se faire que dans sa partie de terrain, elle ne doit pas dépasser la ligne médiane.**

Ne pas tenir compte sur le GIFE du nombre de joueurs (suppléments) et la durée des rencontres. Prendre note des points suivants :

- 1 équipe = 10 joueurs (5 sur le terrain + 5 suppléments)
- 1 match = 1 x 15 minutes PLATEAU A 4 EQUIPES
1 match = 1 x 12 minutes PLATEAU A 5 EQUIPES
- 1 match = 1 x 8 minutes PLATEAU A 6 EQUIPES
- **PREVOIR 2 ARBITRES :**
 - Un arbitre avec chrono à l'extérieur du terrain
 - Un arbitre qui comptabilise les fautes (gestion de la 4^{ème} faute = coup de pied à 10m)
- **ORGANISATION PLATEAU A 4 EQUIPES (A / B / C / D) :**

1) AB 2) DC 3) AC 4) BD 5) AD 6) BC

- **ORGANISATION PLATEAU A 5 EQUIPES (A / B / C / D / E) :**

2) AB 2) DC 3) EA 4) BC 5) DE 6) AC 7) BE 8) AD 9) CE
10) DB

- **ORGANISATION PLATEAU A 6 EQUIPES (A / B / C / D / E / F) :**

3) AD 2) BE 3) CF 4) EA 5) DB 6) CA 7) FB 8) EC 9) FD
10) AB 11) CD 12) EF 13) BC 14) AF 15) DE